

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 860

présenté par  
M. Guerini

-----

### ARTICLE 17 BIS

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« et les secteurs économiques où elle est mise en œuvre »

les mots :

« où elle est mise en œuvre et les secteurs économiques qu'elle concerne ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.